

COMPOSTER

en périscolaire



Non, le compostage n'est pas réservé à une pratique domestique mais peut également se développer dans les établissements scolaires et périscolaires !

Pourquoi se mettre au compostage ?

- ✔ Pour sensibiliser les enfants à la gestion des déchets en les faisant **contribuer activement** à la valorisation de leurs déchets organiques.
- ✔ Pour respecter la **réglementation nationale** : à partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets devient obligatoire dans les périscolaires.
- ✔ Pour **réduire la production d'ordures ménagères** du périscolaire



Préval vous accompagne !

Pour installer durablement le compostage dans votre périscolaire, Préval propose une formule d'accompagnement personnalisée, qui comprend :

- ▶ Mise à disposition du matériel de compostage (3 bacs de compostage, kit outillage, seaux à compost)
- ▶ Formation et accompagnement des référents du site
- ▶ Pesée des biodéchets
- ▶ Animation sur le compostage et le gaspillage alimentaire

Les ingrédients nécessaires pour composter



✦ **des référents** pour entretenir le site : passage une fois par semaine (mélanger le compost, ajouter du structurant...). Agents et élus peuvent devenir référents !

✦ un espace vert :

- pour installer les 3 bacs : environ 4 m² de terre ou d'herbe, idéalement proche de la cantine.
- pour utiliser le compost obtenu : sous des haies, au pied des arbres, dans un jardin pédagogique...

✦ du broyat

et des branchages :

un structurant indispensable pour un compost réussi !

Comment débute l'accompagnement ?



Réunion de lancement
avec la commune,
le périscolaire et Préval

Identification du référent
qui entretiendra le site



Signature de la convention
pour l'accompagnement et la
mise à disposition du matériel

Tarif des formules

- ▶ pour **moins** de 50 couverts /jour : **170 €**
- ▶ pour **plus** de 50 couverts /jour : **230 €**



Contact

Préval Haut-Doubs

Etablissement public pour la réduction et la valorisation des déchets
Contact pour le compostage en périscolaire : Alexiane CARRERE
compostage@preval.fr | 06 48 70 86 03 | www.preval.fr